

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 27 NOVEMBRE 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE LUNDI 27 NOVEMBRE 2023, À 13 H 30, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<i>Membres du Conseil de ville</i>	<i>Titre</i>	<i>Présent.e.</i>	<i>Absent.e.</i>
Monsieur Simon Deschênes	Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Myriam Belley	Conseillère district n° 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Ariane Lévesque	Conseillère district n° 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Lemieux	Conseiller district n° 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Pelletier	Conseiller district n° 4	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Richard Bujold	Conseiller district n° 5	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Jacques Létourneau	Conseiller district n° 6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<i>Autres personnes</i>	<i>Titre</i>	<i>Présent.e.</i>	<i>Absent.e.</i>
Monsieur Martin Richard	Directeur général	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Josée Latour	Trésorière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Sylvie Lepage	Greffière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Andréanne Tousignant	Greffière adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschênes.

23-11-341

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

23-11-342

2. Autorisation de paiement – Les entreprises Mont-Sterling – Abrasif

CONSIDÉRANT la nécessité d'acquérir 964 tonnes métriques d'abrasif chez le seul fournisseur de la région;

CONSIDÉRANT le formulaire d'analyse pour le choix d'un mode de passation recommandant l'achat de gré à gré d'abrasif auprès de Les Entreprises Mont-Sterling pour un montant de 37 122,56 \$ (taxes incluses);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ARIANE LÉVESQUE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement de la facture 108014686 de Les Entreprises Mont-Sterling pour l'achat d'abrasif d'un montant de 37 122,56 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE

23-11-343

3. Réajustement salarial du directeur général

CONSIDÉRANT l'entente sur les conditions de travail des cadres, avec ajustement des classes et échelons, conclue en décembre 2022, avec rétroaction au 1^{er} janvier 2019;

CONSIDÉRANT que la convention collective des employés syndiqués a été amendée au niveau des salaires pour l'année en cours et l'année 2024;

CONSIDÉRANT que les frais de déplacement des cadres ont été réajustés au mois de juin 2022;

CONSIDÉRANT que le contrat de travail du directeur général devrait être lui aussi ajusté au niveau des conditions salariales;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU. ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder un ajustement salarial rétroactif au directeur général de la manière suivante :

2019 : 5 936,80 \$

2020 : 6 055,59 \$

2021 : 6 177,26 \$

2022 : 6 300,19 \$

Que le salaire du directeur général soit de 145 000 \$ pour l'année 2023. L'ajustement se fera en tenant compte que la date anniversaire du directeur sera le 1^{er} janvier de chaque année à partir de 2023.

Que les frais de déplacement du directeur général passent de 81 \$/mois à 250 \$/mois à partir du mois de juin 2022.

Que les ajustements se feront en y incluant tous les avantages du contrat de travail du directeur général.

ADOPTÉE

23-11-344

4. Ouverture de poste – Préposé maintenance voirie et loisirs sur liste de rappel

CONSIDÉRANT l'embauche de Martin Gervais au poste d'opérateur de machinerie lourde à temps complet;

CONSIDÉRANT que cette embauche laisse la liste de rappel pour le poste de préposé maintenance voirie vide;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM BELLEY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser l'ouverture du poste de préposé à la maintenance voirie et loisirs sur liste de rappel à l'interne et à l'externe.

ADOPTÉE

5. Période de questions

Monsieur le maire répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

23-11-345

6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON LEMIEUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 13h44.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES
MAIRE

ME SYLVIE LEPAGE, OMA
GREFFIÈRE

/at
